

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Avril 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 7 Avril 2015

Présents : Ms Didier BOREL, Bruno LEMOUEL, Guy LABROUSSE, Damien LANDRY, Didier LERICHE, Mmes Annie CHERONNEAU, Nathalie BOEUF.

Absents : Ms Thierry MERCIER, Mme Jocelyne Ré (excusée).
Mme Jocelyne Ré a donné pouvoir à M. Guy LABROUSSE.

Secrétaire de séance : M. Guy LABROUSSE.

Réunion en présence de M. FRAGNEAU, Trésorier Municipal.

Bâtiment Sous les Aures : les comptes administratif et de gestion 2014, font ressortir un excédent de fonctionnement de 26 435.21 € qui est affecté au compte 002 du budget 2015. Pour l'exercice 2015, le budget est équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 31 872.65 €. Ces comptes et budget sont adoptés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Vote des taux d'imposition 2015 : Etant entendu que le produit des contributions attendu pour l'année 2015, est de 87 671 € que le montant des allocations compensatrices est de 9 746.00 € et le versement GIR de 10 126.00 €, les taux de 2014, sont reconduits comme suit :

<i>Base d'imposition</i>	<i>Taux votés %</i>	<i>Produit</i>
T. H. : 305 000	7.93	24 187.00 €
T. F. Bâti : 223 600	16.11	36 022.00 €
T. F. Non Bâti : 68 500	40.09	27 462.00 €
<i>Total</i>		<i>87 671.00 €</i>

Vote du budget 2015 :

Le Conseil Municipal approuve le budget 2015, équilibré comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses:	231 456.65 €
Dont 011 Charges à caractères général :	71 407.08 €
012 Charges de personnel :	103 960.00 €
65 Autres charges de gestion courante :	28 650.16 €
66 Charges financières (intérêts emprunts) :	2 430.00 €
022 Dépenses imprévues :	14 881.55 €
023 Virement à la section d'investissement :	10 127.86 €

Section Fonctionnement : Recettes :	231 456.65 €
Dont : 70 Produits des services :	16 360.00 €
73 Impôts et taxes :	104 851.00 €
74 Dotations :	52 820.00 €
75 Autres produits de gestion courante :	13 000.00 €
002 Excédent de fonctionnement reporté :	44 425.65 €

Section d'investissement : Dépenses/Recettes : 101 646.73 €

Les investissements prévus cette année sont : finir la mise en accessibilité de la mairie par la création d'un parking, à l'arrière de celle-ci, des travaux de voirie. Pour ce faire, des demandes de subventions seront effectuées.

Comme l'an passé, les membres du conseil municipal ont décidé de ne pas verser de subventions aux associations. Différentes associations bénéficiant de l'occupation gratuite des locaux pour leurs répétitions, on peut l'assimiler à une subvention versée par la commune.

Le Maire,
Didier BOREL.